

TROPHÉES

2025

FACT x ANCT

Kit communication



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •



agence nationale
de la cohésion
des territoires

TROPHÉES 2025

FACT x ANCT

En 2025, la Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires récompenseront les projets portés par des collectivités locales impliquées dans le programme **"Action cœur de ville"** et **"Petites villes de demain"** qui contribuent, soit par **l'aménagement de l'espace public**, soit par **la requalification d'un bâtiment**, soit par une **action de revitalisation du commerce de centralité** à l'attractivité commerciale de la ville.

Les trophées seront remis à l'occasion du **Salon de l'immobilier des espaces commerciaux (Siec)** qui se tiendra à la porte de Versailles **les 11 & 12 juin 2025**.

LES CATÉGORIES

1

Requalification ou aménagement d'un espace public participant à l'attractivité commerciale d'une ville *"Action cœur de ville"*

2

Requalification d'un bâtiment/friche participant à l'attractivité commerciale d'une ville *"Action cœur de ville"*

3

Projet contribuant à la revitalisation du commerce de centralité dans une commune *"Petites villes de demain"*

MODALITÉS DE PARTICIPATION



Dossier de candidature à envoyer impérativement **avant le 28 mars** à l'adresse suivante : d Lamarre@lesacteursducommerce.com et rfreret@lesacteursducommerce.com



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •



agence nationale
de la cohésion
des territoires

TROPHÉES 2025 FACT X ANCT

LE RÉGLEMENT

Chaque dossier de participation doit **répondre aux questions posées pour la catégorie à laquelle il concourt**. Les dossiers seront jugés sur un ensemble de critères pour un jury qui se réunira à la fin du mois d'avril (*une présélection pourra être opérée en fonction du nombre de dossiers reçus*) :

- **L'impact du projet** sur l'attractivité du centre-ville, l'animation urbaine et l'offre commerciale de la ville considérée ;
- Les candidats sont invités à mettre en avant des **éléments permettant d'apprécier concrètement les résultats de l'opération réalisée**, avec des éléments tant quantitatifs que qualitatifs ;
- Le jury appréciera également **l'efficacité avec laquelle le projet a été réalisé**, tant en termes de délais d'exécution que de son impact au regard des budgets investis.

Sont éligibles aux trophées FACT/ANCT pour les programmes "Action cœur de ville" et "Petites villes de demain", les **projets portés par une collectivité locale qui contribue**, soit par l'aménagement de l'espace public, soit par la requalification d'un bâtiment, **à l'attractivité commerciale de la ville**.

DOSSIER NUMÉRIQUE

Les éléments demandés pour la constitution de ce dossier ne sont ni exhaustifs, ni éliminatoires

Présentation de 20 pages A4 maximum d'une opération achevée, comme suit :

- Fiche d'identité de la ville candidate ;
- Nature du projet ;
- Localisation du projet ;
- Objectifs visés par le projet et notamment les problématiques initiales auxquelles il avait vocation à répondre ;
- Insertion de l'opération dans le projet de territoire ;
- Approche ensemblière centre-ville/périphérie ;
- Chiffres clés (investissements, part de l'enveloppe budgétaire consacrée au projet au sein du budget de la collectivité etc.) ;
- Acteurs du projet et type de montage-partenariats-convention ;
- Indicateurs-résultats.

Illustration de l'opération :

- Au moins 10 photos de bonne qualité (PNGouJPG) avec crédit photos ;
- Privilégier les photos « avant/après » ;
- Le cas échéant une vidéo ;
- Tout plan ou document graphique permettant d'apprécier les détails du projet ou ses intentions ;
- Le cas échéant, les retombées presse.



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •



agence nationale
de la cohésion
des territoires

TROPHEES 2025 FACT x ANCT

BULLETIN DE CANDIDATURE

Données relatives à la ville candidate

Nom de la ville :

Typologie de projet :

Nombre d'habitants :

Région :

Département :

Contact "trophée"

Nom : Prénom :

Fonction : Tel :

Courriel :

Catégorie

- Requalification ou aménagement d'un espace public participant à l'attractivité commerciale d'une ville "**Action cœur de ville**" (cat. n°1)
- Requalification d'un bâtiment/friche participant à l'attractivité commerciale d'une ville "**Action cœur de ville**" (cat n°2)
- Projet contribuant à la revitalisation du commerce de centralité dans une commune "**Petites villes de demain**" (cat. n°3)

TROPHEES 2025 FACT x ANCT

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je, soussigné(e)
accepte les modalités d'inscription.

Date :

Signature et cachet :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Monsieur Dorian LAMARRE

Directeur des Affaires publiques
[dlamarre@lesacteursducommerce.com](mailto:d Lamarre@lesacteursducommerce.com)

Monsieur Robin FRERET

Communication & Relations institutionnelles
rfreret@lesacteursducommerce.com

Madame Ilona KUHN

Chargée de projet information & communication - ANCT
ilona.kuhn@anct.gouv.fr



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •



agence nationale
de la cohésion
des territoires

TROPHEES 2025 FACT x ANCT

LES LAURÉATS 2024



Trophée « aménagement d'un espace public participant à l'attractivité commerciale » :

- Lauréat : ville de Laon ;
- Récipiendaire : Eric Delhayé, maire de Laon.



Prix spécial du jury « aménagement d'un espace public participant à l'attractivité commerciale » :

- Lauréat : ville de Cognac ;
- Récipiendaire : Morgan Berger, maire de Cognac.



Trophée « requalification d'un bâtiment participant à l'attractivité commerciale » :

- Lauréat : ville de Troyes ;
- Récipiendaire : Nicolas Honoré, maire adjoint au commerce de la ville de Troyes.



Trophée spécial « aménagement d'un espace public et requalification d'un bâtiment participant à l'attractivité commerciale » :

- Lauréat : ville de Mâcon ;
- Récipiendaire : représentants de la ville de Mâcon.



LES RETOMBÉES PRESSE

Les trophées FACT x ANCT sont repris chaque année par la presse locale, nationale et spécialisée. De nombreux articles sont publiés sur les lauréats et les projets primés. Ci-dessous, quelques exemples :

Commerce • La Ville de Mâcon remporte le trophée "Action Cœur de ville"

À l'occasion du SIEC, salon de référence de l'immobilier commercial qui a eu lieu au Parc des expositions de la Porte de Versailles les 22 et 23 mai, les lauréats des 25^{es} Trophées des acteurs du commerce 2024 ont été révélés par la Fédération des acteurs du commerce dans les territoires. Ces prix récompensent chaque année des projets immobiliers commerciaux et des initiatives innovantes portées par des espaces commerciaux, et des projets de collectivités du programme "Action Cœur de ville" pour rendre leur centre-ville plus attractif ».



La place aux Herbes a été entièrement réhabilitée. Photo Johan Bozon

La Ville de Mâcon s'est vue décerner un prix pour son double projet d'urbanisme mixant la requalification de la friche de l'îlot Laguiche à l'aménagement d'un espace public, celui de la place aux Herbes, indique la FACT dans un communiqué.

« Le renouveau de notre cœur de ville constitue une priorité de l'action municipale. Alors que cette métamorphose s'achève, la distinction attribuée par la Fédération des acteurs du commerce dans les territoires conforte le choix d'un centre-ville plus accessible et plus serein, au service des habitants et des commerçants de Mâcon », réagit le maire de Mâcon Jean-Patrick Courtois dans un communiqué de la ville.

Le Journal de Saône-et-Loire - 2024



Business Immo 23/05/2024

SIEC 2024 : la Fact dévoile les lauréats des trophées des acteurs du commerce

À l'occasion du SIEC 2024, la Fédération des acteurs du commerce dans les territoires (Fact) a dévoilé les lauréats des 25^{es} trophées des acteurs du commerce. Chaque année, ces prix récompensent des projets immobiliers commerciaux et des initiatives innovantes portées par des espaces commerciaux, et des projets de collectivités du programme Action Cœur de Ville pour rendre leur centre-ville plus attractif.

Dans la catégorie « création et rénovation d'espace commercial et multifonctionnel », trois trophées ont été remis. Parmi eux, on retrouve le trophée création d'un espace commercial qui a été attribué au centre Paris-Giverny. Ce projet de McArthurGlen est « un village de marques de luxe » totalement intégré à son environnement » qui « fait la part belle à l'art », selon la Fact.

Le trophée rénovation/extension d'un site commercial a quant à lui été décerné au centre commercial Grand Place à Grenoble. Ce site du groupe Klépierre a bénéficié « d'une transformation ambitieuse et éco-responsable visant notamment à ouvrir le centre sur la ville. »

Business Immo - 23/05/2024



L'Union (Aisne) 28/05/2024
page 11

(02) Laon - Un prix pour le réaménagement de la place Hugo

La municipalité a reçu à Paris, ce jeudi 23 mai, un trophée la récompensant pour l'aménagement de la place Victor-Hugo et la construction de la halle du marché couvert qui trône désormais au centre du quartier de Vaux.

C'est avec une grande fierté qu'Eric Delhay, le maire de Laon, est allé ce jeudi 23 mai au salon international des espaces commerciaux de Paris recevoir le trophée Action Cœur de Ville délivré par la Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires (FACT). Grâce à la transformation récente de la place Victor-Hugo et la création de la nouvelle halle de marché, la municipalité a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie Aménagement d'un espace public. « Il s'agit là d'une vraie reconnaissance du travail fourni durant cinq ans par les équipes de la Ville et les entreprises », souligne le maire.

La Ville avait postulé à un appel à candidature émise par la fédération en début d'année. Après avoir déposé un dossier sur le nouveau visage de place Victor-Hugo avec une mise en perspective avant/après les travaux menés ces dernières années et une vidéo de présentation, Eric Delhay a passé, le 4 avril dernier, une audition in viso devant un jury.

L'Union (Aisne) - 28/05/2024

Troyes : Requalification de la place Langevin

Identifiée dans la convention « Action Cœur de Ville », l'opération de requalification de la Place Langevin, à Troyes, est inscrite au titre des actions 2022 visant à la redynamisation du cœur de ville. La place Langevin a un potentiel d'attractivité commerciale, d'animation et de liaison entre plusieurs rues commerçantes. Pour cela, la Ville de Troyes a modernisé cette dernière par une repositionnement des espaces laissant une part importante aux piétons et au

végétal avec la présence de l'eau pour en faire un endroit qui invite à la déambulation, à la flânerie. La vocation de cette requalification était de faire de cette place un point d'arrêt au sein d'un écrin de fraîcheur et de verdure, tout en renforçant l'attractivité du centre-ville et à l'animation culturelle de la cité. À cet effet, une œuvre d'art viendra ponctuer l'aménagement.

Ce projet urbain a pour objectifs la réappropriation de la place Langevin par les

habitants et les touristes, la requalification invitant à la déambulation et à la flânerie, la redynamisation commerciale de ce secteur par l'attractivité du lieu. Il vise également à apporter un espace végétalisé et de fraîcheur au sein du secteur commerçant du centre-ville et à redonner une plus belle image à cette place (notamment la dégradation de la chaussée par les racines de deux sophoras) avec des aménagements sobres mais qualitatifs. ■



Points de vente - 06/05/2024



Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires



agence nationale de la cohésion des territoires



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •



agence nationale
de la cohésion
des territoires

TROPHEES 2025 FACT x ANCT